



Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite Section des Côtes d'Armor

La Lettre d'information N°10 – Juillet 2025

ÉDITORIAL



Chers amis et compagnons

J'écris cet éditorial un mois après notre assemblée annuelle de mai à GUINGAMP et une semaine après notre Assemblée Générale à LYON où la délégation de notre section (la plus importante du grand ouest) était présente. Les contenus habituels sont présents pour vous divertir et vous informer.

Notre assemblée de Guingamp nous a permis de faire un point sur une année 2024 riche et une année 2025 qui doit nous permettre de mieux nous déployer sur le département.

Ce fut aussi un moment de mémoire poignant avec le témoignage de MJ Chombart de Lauwe résistante déportée à 19 ans. Sur la suggestion de notre amie J CARRÉE, nous avons entamé les démarches pour pouvoir le faire connaître des jeunes lycéens costarmoricains. Nous nous réjouissons de la nomination, au mois de mai, dans l'Ordre de 11 nouveaux compagnons que nous avons invités, d'ores et déjà, à nous rejoindre.

J'ai eu l'occasion, avec nos collègues des autres départements bretons, de rencontrer notre Grand Chancelier à Rennes il y a quelques semaines. Il nous a rappelé que les nominations comme les promotions suivent un processus rigoureux et demandé (ANMONM, SMLH) d'être ses bras armés en rappelant que pour lui les ordres sont « les principes actifs de la Société ». Il a aussi insisté sur le développement des contingents d'initiative citoyenne (candidature portée par 50 citoyens) qui devra être un outil de démocratisation de nos ordres en nous encourageant à nous poser la question « qui admirons-nous ? ». J'ai en outre le plaisir de vous informer de la confirmation de ma nomination par le nouveau conseil d'administration au sein de la commission nationale informatique de l'ANMONM présidée par Patrick Le Marchand.

Comme d'habitude je vous rappelle que votre contribution à ce périodique est plus que la bienvenue, grâce à la rubrique « le coin des compagnons », partagez avec nous les informations qui vous paraissent pertinentes mais aussi proposez-nous des sujets d'articles. Amicalement

Gérard Le Bihan

Congrès ANMONM de Lyon

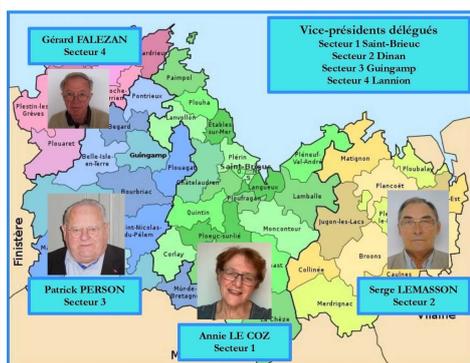
Ce congrès fut précédé par une réunion dite « des Présidents », suivi d'un point de situation de la francophonie (certes florissante mais aujourd'hui en danger dans les mondes économiques, géostratégiques et de la recherche) par Emmanuel MAURY. Des ateliers de réflexion nous ont permis de réfléchir à notre place de « compagnons dans la cité ». Ils furent, aussi, des occasions de partage de bonnes pratiques entre les différentes sections. Des échanges, il est ressorti la nécessité et l'intérêt de mutualisations d'actions et de moyens à l'échelle de l'ANMONM mais aussi avec nos équivalents (SMLH, AMOPA...). Le vendredi après-midi fut consacré à la remise des prix nationaux (dont celui de la mémoire où une action du collège d'HILLION sur les enfants juifs de Saint-Brieuc déportés avait été proposée par votre comité). Ce furent des moments pleins d'émotions de voir ces jeunes (du CP au Lycée) présenter leur réalisation pour une citoyenneté pleinement vécue et partagée. La Marseillaise, entonnée à tue-tête par tous et notamment les enfants de CP, fut une belle conclusion de cette rencontre de LYON. Pour information, le conseil d'administration, partiellement renouvelé, a réélu le même bureau national.

Assemblée annuelle ANMONM 22 de Guingamp

Notre dernière assemblée annuelle s'est déroulée dans la bonne humeur à Guingamp le 22 mai dernier, vous pouvez accéder à la photothèque de cette manifestation via le lien suivant (attention votre compte doit être actif)

https://cotes-d-armor.anmonm.org/publications/phototheques-1008433?id_rubrique=3856

Le Comité de la section ANMONM des Côtes d'Armor



Le comité est issu des élections de l'assemblée annuelle du 22 mai 2025 et de la réunion de comité du 2 juin 2025.

Bureau

Président : Gérard **LE BIHAN**
Secrétaire : Christine **ADAMY**
Trésorière : Sylvie **RHIM***
Webmestre : Christian **MARCHIONINI**

Vice-présidents

S1 Annie **LE COZ**
S2 Serge **LEMASSON****
S3 Patrick **PERSON**
S4 Gérard **FALEZAN**

Autres membres élus au comité

Jacqueline **CARRÉE**, Geneviève **LE LOUARN**, Serge **LEMASSON***
Charles **LE TERTRE**, Emmanuel **MÉGRET**, Renaud **RHIM**,
Michel **URVOY**, Jeanne **HAMON*** Responsable boutique

* Membre sympathisant invitée avec voix consultative - ** Faisant fonction consultative-

Le coin des compagnons



RENCONTRE AVEC LE DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL MILITAIRE



Même s'il n'y a plus sur le département des Côtes d'Armor des forces armées en résidence, l'armée est néanmoins représentée par un délégué départemental militaire, le Lieutenant-Colonel Philippe Dupuy, dont les locaux sont situés Boulevard Charner à Saint-Brieuc. Le Colonel Dupuy définit ses fonctions en tant que DMD selon trois grands axes.



1) Représentant des forces armées sous les ordres du général STEIGER, officier général de la zone sécurité et défense ouest dont les responsabilités s'étendent sur 20 départements de l'ouest. Ici dans le 22 il n'y a pas d'unité militaire.

2) Conseiller du préfet sur les questions militaires quand il y a besoin sur le département de recourir aux forces armées pour gérer des problèmes civils ou militaires. Pendant les gestions de crise s'instaure alors un dialogue civil-militaire au degré local ; cela peut être sous forme de force d'appoint (épidémie, pont qui s'effondre, naufrage, tempête, catastrophes ...). Le civil et le militaire s'entraînent à travailler ensemble par des exercices de découverte mutuelle.

3) Responsable du rayonnement militaire dans le département

*Remise de décoration, respect du protocole militaire

*Travail avec les classes défense (il y a 11 classes dans le département), liées avec des unités militaires, ce qui permet d'organiser des visites annuelles dans la découverte du monde militaire pour les jeunes de ces classes.

*Mise en place d'écoles de jeunes porte- drapeaux (plus d'une centaine de jeunes sont formés à ce jour). Chaque jeune a son parrain issu d'une association, qui lui remet localement sa paire de gants blancs et son certificat de façon à pérenniser l'engagement de ces jeunes. Cela concerne potentiellement des jeunes de 11 ans à 17 ans.

*Actions conjointes avec l'EPIDE (à Lanrodec), structure qui aide de jeunes volontaires à se réinsérer dans la société et le monde du travail.

*Participation à la connaissance des valeurs de la république dès le plus jeune âge (dessins réalisés par des enfants de classes maternelles et envoyés aux sentinelles gardiens des sémaphores).

*Travail avec le monde de l'entreprise en expliquant l'économie de ré-armement et les actions menées pour favoriser le recrutement et l'insertion des réservistes. Deux mondes de cultures différentes qui se rapprochent. Fiabilité et rigueur sont des compétences acquises à l'armée qui peuvent être une force pour l'entreprise.

Le Colonel Dupuy précise que le rôle des réservistes est très important. Il faut savoir que l'armée française recrute annuellement de l'ordre de 16 000 personnes pour l'armée de terre, 4000 pour l'armée de l'air, 4000 pour la marine).

Le Colonel Dupuy n'oublie pas le passé et contribue à la connaissance de l'histoire militaire de notre département en créant un petit musée dans les locaux de la DMD pour les générations futures. Il y a déjà des documents fort intéressants. La phase de recueil continue et nous pouvons tous lui confier des documents témoins d'une autre époque. Il est ainsi intéressé par des témoignages de soldats de toute génération ayant appartenu au 74^e Régiment (plutôt réserviste), ou au 71^e Régiment RI (courriers, photos, témoignages, courriers, journaux, uniformes, armes ...). N'hésitez pas à le contacter au 4 boulevard Charner Saint-Brieuc.

Annie Le Coz

LOUIS HAREL de LA NOË (1852-1931), cet illustre briochin inconnu

Épisode 4 : Le temps des créations (1893-1901)

Le rapide séjour dans le Finistère s'achève en 1893 par un retour au Mans avec une promotion d'ingénieur en chef et chef du service des Ponts et Chaussées de la Sarthe. Durant ces huit années, dans une circonscription où il était connu, le scientifique-chercheur retrouve, dans l'action de terrain, les conditions favorables à son épanouissement professionnel et à l'expression de sa liberté de créateur et de meneur d'hommes.

Il y exécute des œuvres originales et d'autres magistrales, essentielles dans son expérience de concepteur et constructeur dont on retiendra deux exemples exceptionnels.



LA FERTÉ-BERNARD. — Boulevard de la République et Gare des Tramways
La Ferté-Bernard, 72, Gare des tramways (démolie en 1949), C-P après 1910, coll part.

Dans le domaine de l'insolite, la gare des tramways de la Ferté-Bernard de 1898 (démolie en 1949), fort mal accueillie et injustement traitée de « nougat », est cependant la première expérimentation de la polychromie des briques de couleurs variées : rouge, blanche et jaune qui sera longtemps la marque d' Harel. Sans en avoir la preuve, il est vraisemblable que la visite d' Harel à l'exposition universelle de Chicago en 1893, la ville de briques, soit l'inspiratrice de notre ingénieur.

Et si on osait déceler, dans la profusion du décor architectural qui relève plus du pavillon de jardin ou des façades des pavillons de l'industrie de l'exposition universelle de Paris de 1889, une réaction amusée, presque provocatrice, au succès du clou de l'exposition : la tour Eiffel ? La rigueur de l'ingénieur s'accorderait ici d'un brin d'humour...

A contrario, l'inventif et magistral « pont dit en X » (en raison de sa forme) lui vaut une renommée internationale. Le défi lancé est de faire croiser, au milieu de la Sarthe et à niveau, une ligne de tramways électrique et une autre de tramway à vapeur plus une passerelle piétonne !

Inauguré le 8 octobre 1898, l'ouvrage, reconnu tant pour son audace que son originalité lui vaut une médaille d'or décernée à l'Exposition universelle de 1900. Dépassant les louanges, Harel défendra principalement le côté bon marché de son exploit technologique qui lui a permis de répondre à la recherche d'économies pour les deniers publics, son but incessant.



Le Mans, 72, Pont en X, disparu en 1944, vue générale, CP.



Le Mans, 72, Pont en X, pile exhumée du lit de la Sarthe, photo FL 2011.

En effet et enfin ! Affermi par sa position de chef de service, il a pu mettre en œuvre, et pour la première fois, le sidéro-ciment. Le matériau ciment est armé par des rails de chemin de fer déclassés, pour les fondations, les piles-supports et le tablier.

Dans les fondations, coulées dans le lit de la Sarthe, sont scellées les piles, de plan circulaire (Ø 1 m), armées de 4 rails verticaux ; piles qui supportent le tablier mixte métallique et ciment. Enfin aussi ! En 1898, l'ouvrage permet à Armand Considère et à Louis Harel de La Noë, farouches compétiteurs intellectuels, de s'accorder sur une même analyse des propriétés de ce matériau d'avenir, comme elle annonce une nouvelle ère pour les constructions de génie civil...

Tous les ouvrages d' Harel au Mans ont été détruits en 1944. Aujourd'hui seul un fragment de pile extrait du lit de la Sarthe témoigne de ce qui fut le premier pont en ciment armé de grande portée de France.

Malgré des appréciations élogieuses de l'inspecteur général en 1898 : « grand constructeur, aptitudes marquées pour l'étude et la construction des ouvrages métalliques, application à réduire les dépenses » pas un mot à cette date sur ses recherches et cette première application du béton armé. Plus, le ministre des travaux publics refuse de le proposer pour la rosette de la LH qu'il obtient cependant le 11 juillet 1898 au titre du ministère de la Guerre en tant qu'officier de réserve !

Considérons que ces 25 années, constitue une première partie de la carrière d' Harel qui confirment un ingénieur : doté de grands moyens techniques et scientifiques, émérite dans la construction métallique, confiant dans les capacités du béton armé, soucieux des moyens budgétaires des collectivités, passionné par la création architecturale, témoin actif des découvertes technologiques de son temps, doté d'un caractère trempé, opposé au conservatisme des inspecteurs généraux du corps des Ponts et Chaussées. Et impatient d'être son propre patron.

Fulgence Bienvenue met en service le premier tronçon du métropolitain le 10 juillet 1900, Harel a besoin à ce moment d'une carrière lui permettant de s'épanouir. Où l'ingénieur-créateur va-t-il trouver le territoire et les hommes à la mesure de ses talents ? C'est l'horizon du prochain épisode...

Geneviève Le Louarn

Un peu d'humour gaullien

Après l'attentat du petit Clamart, De Gaulle était insatisfait des ministres qui ne lui avaient pas écrit, car il considérait avoir été mitraillé en tant que chef de l'État. En avril 1964, il est opéré de la prostate, c'est uniquement l'homme privé qui est concerné et il s'indigne de recevoir à l'hôpital Cochin des lettres de ses ministres: « mais enfin, ce n'est tout de même pas la prostate de l'État ».

Nos hardis marins au de large de Saint-Brieuc



Bravant bruine et pluie, deux douzaines de compagnons bien amarqués ont, depuis Saint-Quay, fendu les flots au milieu des 62 éoliennes de la baie. Le guide des Vedettes de Bréhat et le capitaine de la Bréhatine nous ont permis d'approcher au plus près quelques géantes de la baie culminant à 207 m, et de se sentir bien petits au pied des 91 m des mâts. L'ensemble du parc produit de l'électricité pour 800 000 foyers...

Merci à Christine d'avoir organisé cette amicale et instructive sortie.

Geneviève Le Louarn

De nouveaux compagnons nous ont rejoints

M. **Besnard** Pierre
Mme. **Chauvel** Servane

M. **Daniel** Christian
M. **Le Roy** Louis

Mme **Rivoallan-Nicole**
Karine M. **Salabert** Bertrand

Nous étions présents

*Notre section était représentée lors des **manifestations patriotiques et commémoratives** de ces derniers mois. Les images et compte-rendus sont repris sur notre [Site Internet ANMONM 22](#).

*Nous avons assisté le 27 mai dans le cadre de la journée nationale de la résistance et de la déportation à la cérémonie organisée en mémoire de deux briochines les sœurs Josse qui ont été reconnues **Justes parmi les nations**. C'est un titre rare attribué à ceux qui ont porté aide et sauvé des juifs pendant la seconde guerre mondiale au péril de leur vie. Désormais une placette située auprès de l'espace La Griffie à Saint-Brieuc porte leur nom.

***Congrès national ANMONM** du 18 au 20 juin 2025 à Lyon

***Parcours des pavés de la mémoire** du 27 avril 2025, pavés dorés scellés devant le dernier domicile briochin des déportés.

Agenda de la section

- * **Cérémonies et commémorations** du 14 juillet dans toutes nos communes.
- * **Cérémonie de commémoration au Monument et sur le Site de la Butte Rouge** le 20 juillet
- * **Cérémonie de commémoration du maquis de COAT-MALOUEN** le 26 juillet



Revue de l'ANMONM 22 à destination des membres de la section de l'Ordre National du Mérite des Côtes d'Armor

Directeur de la publication : Gérard LE BIHAN

Rédactrice en chef : Annie LE COZ - Conception : Christian MARCHIONINI

La revue de l'ANMONM 22 est éditée par la section ANMONM des Côtes d'Armor
7, rue du Mouton Blanc - 22300 - LANNION